

ALTA

| AUDIT |

ASSOCIATION

CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES

—
Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade

31000 Toulouse

—
Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

—
Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

—
alta@alta-entreprises.fr
—



ASSOCIATION

CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANSES
TRADITIONNELLES

TOULOUSE MIDI PYRENEES – CONSERVATOIRE OCCITAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - exercice clos le 31 décembre 2014

Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade

31000 Toulouse

Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

alta@alta-entreprises.fr

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association C.O.M.D.T, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

—
Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade

31000 Toulouse

—
Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

—
Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

—
alta@alta-entreprises.fr

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux méthodes de comptabilisation des opérations enregistrées.

Les ressources de votre Association sont constituées entre autres de subventions de fonctionnement d'origine publique qui font l'objet d'un traitement comptable spécifique émanant du Plan Comptable associatif (Règlement CRC 99-01). Nous nous sommes donc attachés à contrôler la correcte affectation des produits sur l'exercice.

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans la note « autres éléments significatifs de l'exercice » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données disponibles à ce jour ainsi que les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par votre association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

—
Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade

31000 Toulouse

—
Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

—
Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

—
alta@alta-entreprises.fr

Fait à Toulouse, le 17 mars 2015



—
SARL ALTA AUDIT
Corinne DEDDOUCHE
Jérôme LORBLANCHET
Commissaires aux comptes

ASSOCIATION BILAN ACTIF

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014		01/01/2013 au 31/12/2013	
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	4 375	3 918	457	1 001
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	186 437	159 101	27 336	29 490
Installations techniques, matériels	43 024	35 465	7 559	10 369
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	157		157	157
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	233 993	198 484	35 509	41 017
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	8 960	730	8 230	12 284
En-cours de production (biens/services)	5 670		5 670	7 105
Produits intermédiaires et finis	13 410	10 508	2 902	3 986
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)	5 167		5 167	4 751
Créances redevabl. et cptes rattach.	32 912		32 912	27 802
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie	142 660		142 660	119 363
Disponibilités	5 347		5 347	5 036
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (III)	214 126	11 238	202 888	180 326
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
cartes de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	448 119	209 722	238 397	221 343

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (Brut)
(3) Dont à plus d'un an

ASSOCIATION BILAN PASSIF

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014		01/01/2013 au 31/12/2013	
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
PASSIF				
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles	135 528		135 528	136 464
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)				
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL (I)	135 528	-3 584	131 944	143 023
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	3 589		3 589	7 239
TOTAL (III)	3 589		3 589	7 239
Fonds décaillés				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur autres ressources				
TOTAL (IV)				
DETTES (1)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières divers (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation	650		650	750
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	26 141		26 141	20 660
Redevables créditeurs	55 597		55 597	32 084
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (V)	82 488		82 488	17 587
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	221 343		221 343	221 343

(1) Dont à plus d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

98 359

17 587

71 081

221 343

71 011

98 259

238 397

15 971

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 au 31/12/14	Du 01/01/13 au 31/12/13
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	16 324	14 134
Production vendue (biens et services)	61 631	67 736
Production stockée	-1 435	1 105
Production immobilisée	3 855	1 265
Subventions d'exploitation	408 025	382 000
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	5 740	3 930
Cotisations	4 020	4 475
Autres produits (hors cotisations)	55	13
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	498 215	474 658
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises	1 584	2 180
Variation de stock de marchandises	3	1 039
Achat de matières premières et de fournitures	2 229	2 191
Variation de stock de matières premières et de fournitures	4 054	502
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	103 219	90 773
Impôts, taxes et versements assimilés	5 425	19 428
Salaires et traitements	267 405	251 043
Charges sociales	100 072	95 089
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 895	13 651
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 080	730
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	1 150	1 428
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	497 116	478 054
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1) - (2)	1 099	-3 396
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 643	1 164
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)	1 643	1 164
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (4)		
RÉSULTAT FINANCIER (3) - (4)	1 643	1 164

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 au 31/12/14	Du 01/01/13 au 31/12/13
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	50	2 727
Sur opérations en capital	3 290	5 157
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 340	7 884
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	3 340	7 884
Impôt sur les bénéfices	198	69
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-3 584	-935
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	503 198	483 707
TOTAL DES CHARGES	506 781	484 642
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-3 584	-935
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolet		
Prestations en nature		
Dons en nature		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL PRODUITS	7 780	7 780
TOTAL CHARGES	7 780	7 780
TOTAL	-3 584	-935

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 238 397,39 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -3 583,58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les provisions pour dépréciation d'actif sont constituées pour tenir compte des risques.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

10061 - C.O.M.D.T.
Du 01/01/2014 au 31/12/2014

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
	TOTAL			
	Frais d'établissement et de développement	4 375		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.	186 089		5 348
	Inst. techniques, matériel & outillage industriels	3 906		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique	39 118		
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	229 113		5 348
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			

CADRE B

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par vlt poste	par cessions		
	TOTAL					
	Frais d'établissement & développ.				4 375	
	Autres postes d'immob. incorporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	5 000			186 437	3 906
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles					
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers				39 118	
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	5 000			229 461	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
	TOTAL	5 000			233 836	
	TOTAL GENERAL					

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements sortis de l'actif et reprises	Mouv. net des amortissements à la fin de l'exercice
	TOTAL	3 374	545		3 918
	Frais d'établissement, développ.				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
	Inst. techniques matériel et outill. industriels	156 729	7 372	5 000	159 101
	Inst. générales agencem. amén.	3 502	383		3 884
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	28 985	2 596		31 580
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	189 215	10 351	5 000	194 566
	TOTAL GENERAL	192 589	10 895	5 000	198 484

CADRE B

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	REPRISES	Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	TOTAL					
	Frais d'établissements					
	A. Immob. incorpor.					
	Terrains					
	Constr.					
	Sur sol propre					
	Sur sol autrui					
	Inst. agenc. et amén.					
	Inst. techn. mat. et outillage					
	Inst. techn. mat. et outillage					
	Inst. gales, ag. am div					
	Matériel transport					
	Mat. bureau mobilier inf.					
	Emballages réc. divers					
	TOTAL					
	Frais d'acquisition de titres de participations					
	TOTAL GÉNÉRAL					
	Total général non ventilé					
	CADRE C					
	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler					
	Primes de remboursement des obligations					

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice



ÉTAT DES STOCKS

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	13 413	13 410	13 413	13 410
Matières premières	13 014	8 960	13 014	8 960
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	7 105	5 670	7 105	5 670
TOTAL	33 532	28 040	33 532	28 040

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF				
IMMOBILISÉ				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)		157		157
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.		5 167	5 167	5 167
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes & versements assimilés		347	347	347
Divers		31 300	31 300	31 300
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		1 265	1 265	1 265
Charges constatées d'avance		5 347	5 347	5 347
TOTAUX		43 583	43 426	157

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 (2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur

	MONTANT
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
Exploitation	5 347
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	5 347

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
et de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	26 141	26 141		
Fournisseurs & comptes rattachés	10 244	10 244		
Personnel & comptes rattachés	44 960	44 960		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	198	198		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres				
Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv.				
Obligations cautionnées	195	195		
publiques				
Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (et det. rel. opér. de ttr.)				
Dettes représentative des titres empruntés	15 971	15 971		
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	97 709	97 709		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
Renvois (2) Montant divers emprunts, dett/associés



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont les inscriptions pour les cours pour la période de janvier à juin 2015.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exploitation
Financiers
Exceptionnels

15 971

MONTANT

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

15 971

ENGAGEMENTS

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Au 31/12/2014, le nombre d'heures de formation ouvertes par le DIF s'élevait pour l'ensemble du personnel présent, à 1 132 heures.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Aucune demande de formation n'a été faite à ce titre.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'évèle à la clôture de l'exercice à 42 560,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les hypothèses sont les suivantes :

L'augmentation annuelle des salaires : 2% Constant pour la catégorie ; Ensemble du personnel
Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 2.25 % (inflation comprise).
Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

0 62 ans pour la catégorie ; Ensemble du personnel

Le taux de rotation retenu est :

0 1 % constant pour la catégorie ; Ensemble du personnel

Le taux de charges sociales patronales est :

0 40 % pour la catégorie ; Ensemble du personnel

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

0 L'année des calculs retenue est 2014.

0 La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TG 05.

0 La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

COMMENTAIRE

10061 - C.O.M.D.T.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES:

La ville de Toulouse met à disposition de l'association des locaux situés au 5 rue du Pont de Tounis pour une superficie globale de 653 m².

Le montant des 3 plus hautes rémunérations s'élève pour l'année 2014 à 104.113 €.



ALTA

AUDIT



CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES

TOULOUSE MIDI PYRENEES – CONSERVATOIRE OCCITAN

Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbadé

31000 Toulouse

Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

alta@alta-entreprises.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - exercice clos le 31 Décembre 2014

CENTRE OCCITAN DES MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES

TOULOUSE MIDI PYRENEES – CONSERVATOIRE OCCITAN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Comptes annuels - exercice clos le 31 Décembre 2014

Aux membres de l'association,

Hôtel de Pierre

25, rue de la Dalbade

31000 Toulouse

Téléphone :

00 33 (0)5 34 312 244

Télécopie :

00 33 (0)5 34 312 249

alta@alta-entreprises.fr

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions concernant le financement de l'association

Ces conventions concernent le financement de C.O.M.D.T par les collectivités territoriales administrateurs à l'aide de subventions destinées soit au fonctionnement de l'Association, soit à la mise en œuvre d'actions entrant dans le cadre de son activité. Ces conventions sont synthétisées dans le tableau annexé au présent rapport.

II. Convention de partenariat

L'association en tant que pôle régional, a pour mission d'accompagner les associations du territoire midi-pyrénéen et de structurer des partenariats culturels et artistiques dans les domaines de la valorisation, de la transmission et de la création.

mêlés »

> Programmation ciné-concert « Camins Mesclats, chemins

- Personne concernée : **M. Alain LAPORTE - administrateur**
- Nature et objet :

Dans ce cadre, elle a apporté un soutien financier de 1 300 euros afin de soutenir l'animation de l'association « Trad'envie ». La convention prend fin à l'exécution de leurs obligations respectives.

> Programmation « Le Grand Fénétra »

- Personne concernée : **M. Claude SARRAIL – administrateur**
- Nature et objet :

Elle a animé la soirée Musiques Traditionnelles afin de soutenir le comité des fêtes du grand Fénétra lors de la manifestation « Le Grand Fénétra » en assumant la responsabilité artistique de cet événement. Dans ce cadre, le Comité des fêtes du Grand Fénétra a apporté un soutien financier de 350 euros afin de soutenir l'animation. La convention prend fin à la fin des engagements de chacun fin 2014.



III. Convention concernant la mise à disposition des locaux.

La mairie de TOULOUSE met à disposition de l'association des locaux faisant partie de l'immeuble de la Maison de l'Occitanie, situé à l'angle de la rue du pont de Tounis et de la rue des Couteliers.

Le montant de la redevance sur l'exercice est de 20 €.

Fait à Toulouse, le 17 mars 2015

SARL ALTA AUDIT
Corinne DEDDOUCHE
Jérôme LORBLANCHET
Commissaires aux comptes